



# **MAIRIE D'ARTHON EN RETZ**

1, rue de Pornic  
44320 ARTHON EN RETZ

---

## Séance du 13 décembre 2011

L'an deux mille onze, le treize décembre, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Arthon en Retz, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAIGRE, Maire.

Etaient présents : MM. LAIGRE Joseph, GRELLIER Yves, GUILBAUD Hubert, CHAUSSEPIED née BATARD Claudine, GRASSET Gilles, GERAY née CHOBLET Marie Françoise, GOUY Jean-Christophe, DUTERTRE née BAHUAUD Catherine, BRIANCEAU Philippe, GUILLOT Alexandre, PLISSONNEAU Marie Thérèse, MALARD Pierre, SORIN Jean-Luc, GROUHAN François, PONEAU née AUDION Michelle, ROUET née RENAUDINEAU Christelle, DUPORTAIL Marie-France, MALECOT Claude.

Absentes ayant donné procuration : Mmes GARDELLE née GARRAUD Pascale, CHAIGNEAU née COROLLER Patricia, CROM née HAMON Anne.

Absente : Mme DESOBRY née HOECKMAN Laurence.

Le Conseil a choisi comme secrétaire Monsieur GUILLOT Alexandre.

---

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

---

### ACHAT DE TERRAIN PARKING DU THEATRE

Le Maire rappelle que le terrain qui est utilisé comme parking du théâtre appartient toujours à l'Association Diocésaine.

Il est rappelé que par courrier du 07/10/08, le service des Domaines a estimé la valeur vénale de ce secteur entre 1,50 € et 2,00 € le m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'acheter, au prix de 2,00 € le m<sup>2</sup>, à l'Association Diocésaine, la parcelle cadastrée section AD n° 561 d'une superficie de 2.483 m<sup>2</sup>,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer les actes à intervenir.

---

### VENTE DE TERRAIN ZONE DU BUTAI

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour la vente par la SELA :

- dans la zone d'activités du Butai, de 1.500 m<sup>2</sup> environ à Monsieur VANNI Luca, représentant la société LC Concept, pour un prix de 17.250,00 € HT.

---

### DENOMINATION DE VOIES

Après délibération, le conseil municipal donne aux voies les noms suivants :

Dans le secteur de la rue de Pornic :

- Impasse de la Bonneterie (voie privée)

Dans le secteur de La Feuillardais

- Chemin du Grand Houx



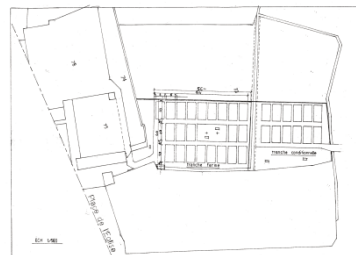
---

## **JARDINS FAMILIAUX**

Le Maire présente les projets de plan, de statuts et de règlement élaborés par le Conseil des Sages pour l'implantation future des jardins familiaux.

L'occupation des terrains pourrait se faire dès le prochain printemps.

Le Conseil municipal valide ces documents.



---

## **COMMISSIONS ET DELEGATIONS**

Monsieur GUILBAUD demande aux conseillers s'ils ont connaissance de secteurs où il serait nécessaire d'étendre le réseau d'eau potable.

Les commissions "travaux" et "urbanisme" rencontreront le cabinet Paysages de l'Ouest le 20/12/11 à 18 h 00 pour parler de l'aménagement du haut du bourg.

Monsieur GRASSET fait état des prochaines réunions "urbanisme" avec la communauté de communes de Pornic : les 14/12/11 et 05/01/12 à 14 h 00.

Monsieur GRELLIER dit que le bulletin municipal devrait être distribué avant la fin de l'année.

Le Maire explique les votes négatifs exprimés, lors du dernier conseil communautaire, par les élus d'Arthon au projet, retenu par la communauté de communes de Pornic, de réhabiliter un bâtiment au profit des historiens du Pays de Retz ; ceci considérant qu'il concerne l'ensemble du Pays de Retz et devrait être financé par l'ensemble des communautés de ce secteur.

Lors de cette même réunion, ont été évoqués : l'augmentation des impôts nécessaire à l'équilibre du budget, la mise à jour des divers tarifs et redevances notamment du nouveau service public d'assainissement non collectif (SPANC), l'octroi de subventions (par exemple à L'hirondelle)...

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur GOUY demande quand les travaux sur les vestiaires de football devraient débuter : début 2012.

Madame PONEAU a remarqué que les cloches ne sonnaient plus : des devis de réparations ont été sollicités.

Le Maire informe que la cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le samedi 21/01/12 à 10 h 30.

Il énonce également que :

La cartographie des zones humides de la commune sera consultable par le public :

- du 9 au 20 janvier 2012, à la mairie annexe de La Sicaudais, les lundis - mercredis et vendredis de 14 h 00 à 15 h 00

- du 23 janvier au 10 février 2012 à la mairie d'Arthon, de 8 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Afin que les habitants comprennent la démarche de cet inventaire, une notice de consultation a été transmise en mairie. Un cahier de doléances pour y apposer tout commentaire relatif à l'inventaire sera également disponible.

Une permanence sera organisée par les chargées de mission du SAGE de la Baie de Bourgneuf et du cabinet EF Etudes le jeudi 9 février 2012 de 10 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 00, à la mairie d'Arthon.

Si des cas litigieux sont relevés, une visite complémentaire pourra être effectuée avec les membres du groupe de travail de l'étude.

Une présentation du plan de désherbage à l'ensemble des Arthonnais sera réalisée lors d'une réunion publique le mardi 31 janvier 2012, à 20 h 30, salle de l'Aqueduc, allée des Chaumes.

*Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées aux mercredi 25 janvier, jeudi 23 février,*

*vendredi 30 mars, mercredi 2 mai, mardi 5 juin et mercredi 4 juillet 2012, à 20 h 30.*

---

**LAIGRE**

**GUILBAUD**

**GRASSET**

**GOUY**

**BRIANCEAU**

**PLISSONNEAU**

**SORIN**

**PONEAU**

**DUPORTAIL**

**GRELLIER**

**CHAUSSEPIED**

**GERAY**

**DUTERTRE**

**GUILLOT**

**MALARD**

**GROUHAN**

**ROUET**

**MALECOT**